

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 2 novembre 2020 à 20:00 h par visioconférence laquelle séance est enregistrée, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Isabelle Deland, Jean-Sébastien Roy, et Michel Lord sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum. Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Également présente : Mme Sylvie Larose Asselin directrice générale et secrétaire-trésorière.

La mairesse, Madame Danielle Charbonneau, ouvre la séance à 20 :00hrs.

Absents : Valérie Lafond, conseillère et Léo Choquette, conseiller.

7507-11-2020
Ouverture
de la séance

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT que le ministre prolonge cet état d'urgence pour d'autre période additionnelle;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Patrick Wenning appuyé par Isabelle Deland et résolu unanimement : « Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

7508-11-2020
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Michel Lord appuyé par Jean-Sébastien Roy et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point autres sujets ouvert.

7509-11-2020
Adoption du
procès-verbal
du 5 octobre 2020

Il est proposé par Jean-Sébastien Roy appuyé par Patrick Wenning et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 5 octobre 2020.

7510-11-2020
Adoption des
comptes à payer
du mois d'octobre
et ratification des
comptes déjà payés

Il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois d'octobre 2020 totalisant la somme de : 69,991.05\$.

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois d'octobre 2020 au montant de :65,249.72\$.

Pour un total de comptes à payer de:135,240.77\$.

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Sylvie Larose Asselin, Directrice générale
Secrétaire-trésorière

Période de
questions

Aucune question reçue dans le courriel de la directrice générale.

7511-11-2020
Dépôt des
déclarations des
intérêts
pécuniaires des
membres du
conseil

Attendu que la directrice générale/secrétaire-trésorière doit transmettre un relevé identifiant les membres du conseil qui ont déposé une déclaration d'intérêts pécuniaires conformément à l'article 360.2 de la Loi sur les élections et les référendums;

Attendu que mesdames Danielle Charbonneau, Isabelle Deland, Valérie Lafond ainsi que messieurs Patrick Wenning, Léo Choquette, Jean-Sébastien Roy et Michel Lord ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires pour la séance du 2 novembre 2020;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyé par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la directrice générale/secrétaire-trésorière constate le dépôt des déclarations et transmettra une copie au Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

7512-11-2020
Avis de motion
programme
triennal
d'immobilisation
règl. 206-2020

Avis de motion est donné par Isabelle Deland qu'à une séance ultérieure ordinaire ou extraordinaire de ce conseil soit adopté le projet de règlement concernant le programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023.

7513-11-2020
Avis de motion
prévisions
budgétaires 2021
règl. 207-2020

Avis de motion est donné par Michel Lord qu'à une séance ultérieure ordinaire ou extraordinaire de ce conseil soit adopté le projet de règlement concernant les prévisions budgétaires 2021.

7514-11-2020
Avis de motion
règlement de
taxation 208-2020

Avis de motion est donné par Patrick Wenning qu'à une séance ultérieure ordinaire ou extraordinaire de ce conseil soit adopté le projet de règlement concernant la taxation pour l'année 2021.

7515-11-2020
Dépôt des états
comparatifs

La directrice générale/ secrétaire-trésorière fait dépôt des états comparatifs des revenus et dépenses.

7516-11-2020
Autorisation de
dépenses cartes de
Noël

Attendu que les citoyens de la municipalité dû à la pandémie sont plus confinés que par les années précédentes et qu'il est souhaitable de distribuer des cartes de Noël aux citoyens;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyé par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise une dépense pour l'impression de cartes de Noël pour la population d'Henryville.

7517-11-2020
Demande d'aide
financière à la
MRC du Haut-
Richelieu
programme
PAFIRS

Attendu que la municipalité a fait une demande de subvention dans le cadre du programme PAFIRS;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité de demander une aide financière versée par la MRC du Haut-Richelieu à la municipalité conditionnellement à ce que le projet soit accepté.

7518-11-2020
Paiement QP
aréna 2^{ème}
versement

Attendu que la municipalité a conclu une entente avec la Ville de Bedford pour l'utilisation de l'aréna;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que la municipalité d'Henryville s'acquitte du 2^{ème} versement de la QP 2020 pour un montant de : 2,745.40\$ donnant accès aux citoyens de la municipalité à l'aréna de Bedford.

7519-11-2020
FNX-Innov
Station nautique
2^{ème} versement

Attendu que la municipalité d'Henryville désire continuer de participer au projet Alo Richelieu et a mandaté la Firme FNX-Innov par la résolution 7061-10-2019;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité d'acquitter le 2^{ème} versement au montant de 4323.06\$ tel que décrit dans la facture numéro 385779.

7520-11-2020
Avis de motion
règl.209-2020
gestion contractuelle

Avis de motion est donné par Michel Lord ainsi que le dépôt et adoption du 1^{er} projet de règlement afin que soit adopté, à une séance ultérieure, le règlement 209-2020 sur la gestion contractuelle abolissant le règlement 194-2019.

7521-11-2020 Demande de remboursement politique familiale	<p>Attendu que quatre familles ont fait des demandes de remboursement au bureau municipal en regard avec notre politique familiale pour une naissance;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité de rembourser quatre familles pour une naissance pour un montant de 400.\$.</p>
7522-11-2020 Demande d'autorisation de dépenses-éclairage Parc des-Petits-Bonheurs	<p>Attendu que suite à la pandémie des activités de loisirs qui avaient été prévues pour 2020 n'ont pu avoir lieu;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal est en accord avec l'acquisition de décorations illuminées pour le Parc-des-Petits-Bonheurs et accepte la soumission provenant de Leblanc Illuminations au montant de 10 257.33\$ taxes non incluses, le transport étant fait par la directrice générale adjointe et que l'installation est commanditée par Claude et François Phénix.</p>
7523-11-2020 Contribution de Noël-cadeaux pour les enfants	<p>Attendu qu'une distribution de cadeaux pour la Fête de Noël est prévue en décembre pour les résidents d'Henryville;</p> <p>Attendu que la municipalité pour 2020 va contribuer pour un montant de 25.\$ maximum, par enfant, pour l'achat de cadeaux pour les résidents de la municipalité d'Henryville;</p> <p>Attendu que les inscriptions seront faites à la municipalité comme par les années passées;</p> <p>En conséquence sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyé par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie un montant de 25.\$ maximum par enfant inscrit provenant de la municipalité d'Henryville selon les inscriptions et défraiera le coût des cadeaux directement à la Papeterie Cowansville.</p>
Rapport du directeur des services incendie	<p>Un rapport écrit a été transmis.</p>
7524-11-2020 Demande d'aide financière-formation de pompiers	<p>Attendu que le <i>Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal</i> prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;</p> <p>Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;</p> <p>Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;</p> <p>Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;</p> <p>Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;</p> <p>Attendu que la municipalité d'Henryville désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;</p> <p>Attendu que la municipalité d'Henryville prévoit la formation de deux pompiers pour le programme Pompier I et aucun pompier pour le programme pompier II au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;</p>

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Haut-Richelieu en conformité avec l'article 6 du Programme.

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Haut-Richelieu.

**7525-11-2020
Lettrage des
camions**

Attendu qu'une soumission nous est parvenue pour le lettrage des camions incendie 1045 et 245;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité accepte la soumission présentée le 14 octobre au montant de : 1,989.07\$ taxes incluses pour le lettrage des camions incendie et 60.\$ de l'heure pour enlever les anciens autocollants.

**7526-11-2020
Réparation d'une
borne-fontaine**

Attendu que la municipalité a reçu une soumission datée du 19 octobre en regard avec la réparation d'une borne-fontaine Rang St-Jean-Baptiste;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité accepte la soumission provenant de Stelem Canada inc. pour un montant de 600.\$ ne comprenant pas les taxes et autres réparations si nécessaire.

**Rapport de
l'inspecteur et
procès-verbal du
CCU**

Le rapport de l'inspecteur municipal est déposé ainsi que le procès-verbal du CCU.

**7527-11-2020
Demande de
dérogation
mineure zone 823
DDM2020-05**

Attendu la demande de dérogation mineure no. DDM2020-05 pour le lot 4 775 629, zone 823;

Attendu que le règlement de lotissement 61-2006, article 3.11 exigent que les lots non desservis situés à plus de 100m d'un cours d'eau aient une superficie de 3000m² et un frontage de 50m;

Attendu que le lot existant à un frontage de 52.05m et une superficie de 2465.6m²;

Attendu la recommandation favorable du CCU à cette dérogation mineure;

Attendu que la majorité des lots construits du secteur sont plus petits que le lot en question de cette demande;

Attendu que la dérogation est mineure;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité d'accorder la présente dérogation mineure à l'article 3.11 du règlement de lotissement 61-2006 pour le lot 4 775 629 avec une superficie de 2465.6m².

**7528-11-2020
Non-adoption 2^{ième}
projet régl.
59-2006-29
Parc de maisons
mobiles Rang
St-Jean-Baptiste**

Attendu que la municipalité a donné l'avis de motion et dépôt du 1^{er} projet du règlement 59-2006-29 à la séance du 5 octobre;

Attendu que la municipalité a reçu un avis préliminaire négatif de la part du service d'urbanisme de la MRC du Haut-Richelieu;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que la municipalité informe le requérant qu'elle ne peut donner suite à sa demande et arrête les procédures d'adoption dudit règlement.

7529-11-2020 Avis de motion règlement 59-2006-30 zone 527 autorisation multi-logements	<p>Attendu que la municipalité a reçu de nouvelles informations dans le dossier du multi-logements zone 527;</p> <p>En conséquence, il est résolu à l'unanimité des membres présents de reporter la décision dans ce dossier.</p>
7530-11-2020 Octroi de contrat déneigement bâtiments et stationnements municipaux	<p>Attendu que la directrice générale a expédié des appels d'offres par invitation à trois soumissionnaires pour les travaux de déneigement, d'épandage d'abrasifs et de sel pour les bâtiments et stationnements municipaux;</p> <p>Attendu qu'un seul soumissionnaire a présenté une soumission;</p> <p>En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal octroie le contrat de déneigement de bâtiments et stationnements municipaux à Entreprise Keurentjes au montant de 19,577.\$ excluant les taxes.</p>
7531-11-2020 Réparation d'un raccordement d'égout route 133	<p>Attendu qu'il y a eu des refoulements d'égout au 1058 route 133 en la Municipalité d'Henryville;</p> <p>Attendu que nos assureurs ont été avisés du refoulement aussitôt les faits rapportés;</p> <p>Attendu qu'il a été constaté après inspection qu'il y avait un bas fond situé sous la route 133 dans le raccordement de la résidence;</p> <p>Attendu que les travaux requièrent que des plans et devis signés par un ingénieur soient produits;</p> <p>Attendu que les travaux auront lieu dans l'emprise de la route 133, propriété du MTQ;</p> <p>En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité de mandater FNX Innov pour la réalisation des plans et devis et d'autoriser les travaux sous réserve d'approbation par nos assureurs municipaux.</p>
7532-11-2020 2^{ième} avis médical (employé de voirie)	<p>Attendu qu'un employé de voirie est en arrêt de travail et ce pour un temps indéterminé;</p> <p>Attendu que le taux horaire pour une expertise médicale est de 450.\$ plus les taxes applicables;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise ladite expertise au taux horaire de 450.\$ plus les taxes applicables lorsqu'un diagnostic sera établi.</p>
7533-11-2020 Formation Rémi Drapeau, signalisation travaux routiers et espace clos	<p>Attendu que M. Rémi Drapeau a manifesté son intérêt à participer à deux formations soit signalisation de travaux routiers et espace clos;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise les dites formations au coût de 85.\$ chacune plus les taxes applicables.</p>
7534-11-2020 Acquisition d'un compteur d'heures (tracteur)	<p>Attendu que le compteur d'heures sur le tracteur ne fonctionne plus, et que Pièces d'Auto Bedford nous a fait parvenir une soumission pour un compteur au coût de 105.62\$ taxes incluses;</p> <p>Attendu que M. Drapeau fera l'installation lui-même;</p> <p>En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise l'acquisition du compteur d'heures tel que la soumission 2-681809.</p>

7535-11-2020
Congrès virtuel
Urbaniste

Attendu que l'urbaniste M. Jean-Pierre Héon doit suivre des formations afin de garder son statut d'urbaniste et que la pandémie oblige la tenue du congrès des urbanistes virtuellement ;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Michel Lord, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise M. Jean-Pierre Héon, urbaniste à participer au congrès virtuellement ainsi qu'une formation sur la jurisprudence en urbaniste au montant de 450.\$ plus les taxes applicables.

7536-11-2020
Adoptions
prévisions
budgétaires
RIAEPHV 2021

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit adopter les prévisions budgétaires de la régie intermunicipale d'approvisionnement en eau potable Henryville-Venise s'élevant à 108,916.\$ pour la municipalité d'Henryville;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2021 a été déposé par cette dernière le 18 septembre dernier pour un montant total de 457,100.\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Michel Lord et résolu à l'unanimité que le budget 2021 de la Régie intermunicipale d'approvisionnement en eau potable Henryville-Venise soit adopté tel que présenté conditionnellement à des explications plus précises pour le branchement électrique de la portion de Saint-Sébastien par une autre source.

7537-11-2020
Participation
municipale projet
Chaudrons et
crampons

Considérant que la Municipalité a la possibilité de se joindre à plus de 8 autres municipalités du Haut-Richelieu pour la mise en place de groupes de marche à chaque semaine et de cuisines collectives regroupées par secteur une fois par mois, le tout pour les personnes âgées du territoire rural;

Considérant qu'une subvention de 30 475 \$ dans le cadre du Programme de soutien aux actions favorisant les saines habitudes de vie offerte par le Secrétariat des aînés du MSSS a été accordée pour la réalisation de ce projet;

Considérant que Loisir et Sport Montérégie est l'organisme porteur et fiduciaire de ce projet et collabore avec l'équipe locale de la santé publique du CISSS Montérégie-Centre pour l'organisation et la mise en place de ce projet;

En conséquence, sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la municipalité d'Henryville confirme sa participation au projet : Chaudrons et crampons.

7538-11-2020
Sentier pédestre et
VITA

Attendu que CIME a présenté une offre de services à un taux horaire de 40.\$ concernant un sentier pédestre sur un lot appartenant à la Ferme Butler;

Attendu que le conseil municipal avant d'accepter l'offre de services désirerait que la mairesse, l'administration municipale, un représentant de Cime ainsi que des représentants de la Ferme Butler se rencontrent afin d'établir une entente et les modalités;

En conséquence, sur la proposition de Patrick Wenning appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité qu'une rencontre en personne ou virtuelle doit avoir lieu avant d'octroyer le contrat de services à Cime.

7539-11-2020
Remplacement
temporaire voirie

Attendu que la municipalité est en alerte rouge dû à la Covid et qu'il y a un manque de personnel à la voirie;

Attendu que le concierge M. Claude Quintin a de la disponibilité quant à ses heures à effectuer puisque le Centre récréatif n'est plus accessible pour les activités;

En conséquence, sur la proposition de Michel Lord appuyée par Jean-Sébastien Roy, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise M. Claude Quintin à travailler pour la municipalité en tant que remplaçant temporaire au poste de la voirie au taux horaire de 22.\$ et de 20.\$ lorsqu'il exécute ses tâches de conciergerie pour un maximum de 36hrs./semaine.

Période de questions

Aucune question reçue dans le courriel de la directrice générale.

**7540-11-2020
Levée de la séance**

Sur la proposition de Michel Lord appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 :44hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, directrice générale .et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Sylvie Larose Asselin

.....
Danielle Charbonneau, mairesse

.....
*Sylvie Larose Asselin, directrice générale
Secrétaire-trésorière*

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».

À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 30 novembre 2020 à 19 :00 h, au 110 rue Grégoire, sont présents les conseillers; Patrick Wenning, Isabelle Deland, Léo Choquette, Jean-Sébastien Roy et Michel Lord sous la présidence de la mairesse, Mme Danielle Charbonneau formant quorum.

Également présente : Mme Sylvie Larose Asselin directrice générale et secrétaire-trésorière.

La mairesse, Madame Danielle Charbonneau, ouvre la séance à 19 :07hrs.

L'avis de convocation a été dûment expédié à tous les membres du conseil y compris celle qui est absente.

Absente: Mme. Valérie Lafond, conseillère.

**7541-11-2020
Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Léo Choquette appuyé par Isabelle Deland et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**7542-11-2020
Avis de motion et dépôt projet de règl. de tarification 178-2017-2**

Avis de motion est donné par Isabelle Deland qu'à une séance ultérieure ordinaire ou extraordinaire de ce conseil soit adopté le règlement 178-2017-2 concernant la tarification, dépôt du projet de règlement.

Période de questions

Aucune question reçue dans le courriel de la directrice générale.

**7543-11-2020
Levée de la séance**

Sur la proposition de Jean-Sébastien Roy appuyée par Patrick Wenning, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19 :08hrs.

.....
Sylvie Larose Asselin

.....
Danielle Charbonneau, mairesse

.....
*Sylvie Larose Asselin, directrice générale
Secrétaire-trésorière*

« Je, Danielle Charbonneau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal ».

